

LE DÉVELOPPEMENT AFRICAIN

Le développement est une notion qui déborde le simple cadre du continent africain (v. Afrique dans la géographie française ; Géographie africaniste), mais elle a acquis dans ses incarnations africaines une dimension particulière. Elle y désigne à la fois une théorie de l'évolution et de la transformation socioéconomiques de sociétés, une réalité socioéconomique localisée éventuellement mesurable (un accroissement des richesses associé à une amélioration des conditions de vie d'une population donnée sur un territoire donné), le processus de transformation économique et sociale d'une société donnée sur un territoire donné. Avec ses trois premières dimensions, elle constitue à partir des années soixante une idéologie applicable, c'est-à-dire fondatrice d'un quatrième sens de la notion : un ensemble d'actions volontaires sur les territoires et les populations correspondant à des stratégies mises en œuvre par les acteurs institutionnels pour améliorer croissance et conditions de vie. Elle déborde le continent dans le sens où son paradigme central suppose que toutes les civilisations passent par les mêmes phases de développement, le processus produisant de la différenciation socioéconomique entre les sociétés (localisées et en relation) analysable en termes de situations différenciées sur un axe de développement unilinéaire et partagé, certains États étant qualifiés de "développées", d'autres de "sous-développés" ou encore "en voie de développement". Elle se veut donc universelle par essence. Le développement a néanmoins acquis une dimension particulière en Afrique, car la théorie qui le sous-tend y a rencontré des limites pratiques très nettes. L'Afrique a été un lieu où la diffusion de l'idéologie du développement a été particulièrement violente, notamment à travers l'œuvre "civilisatrice" de la colonisation, en même temps qu'un lieu où les résultats du développement sont aujourd'hui les plus difficilement visibles. Il reste pour bien des observateurs le continent "sous-développé", qui cumule les retards et les handicaps. Depuis l'ouvrage célèbre de René DUMONT, *L'Afrique noire est mal partie* [1962] et jusqu'à la publication récente du livre *Négrologie. Pourquoi l'Afrique se meurt*

du journaliste Stephen SMITH [2003], les analystes ont régulièrement pointé les difficultés économiques, sociales et politiques que connaît l'Afrique (v. Clichés).

La géographie, en tant que discipline capable d'opérer une synthèse de données politiques, économiques, sociales et culturelles caractérisant des sociétés localisées, a participé activement au sein des sciences sociales au débat portant sur la question du développement de l'Afrique. Il ne faut pourtant pas adopter une position trop rapide sur ce point. Notion à la fois floue dans sa définition et problématique dans ses applications, le développement y rend difficilement compte de la réalité sociale. En ce sens, si l'Afrique connaît certainement de nombreux problèmes, une lecture simpliste des dynamiques du continent en termes de "sous-développement" manquerait de pertinence scientifique. Rendre correctement compte de la géographie africaine du développement suppose alors de replacer la notion dans son contexte historique et d'identifier les nombreuses dynamiques sociales invisibles pour les approches "développementalistes". Les retards du développement en Afrique nous renseignent peut-être moins sur l'état réel des sociétés africaines que sur les limites théoriques du concept.

La place de l'Afrique dans l'histoire du développement

Cette hypothèse qui rapproche la fragilité du continent africain et la fragilité du concept de développement suppose de définir ce que peut être ce développement. La question n'est pas facile, et en ce sens une approche par l'histoire de la notion permet d'éviter toute définition partielle ou normative.

• Le passé du développement

Le développement à proprement parler est une notion apparue après la Seconde Guerre mondiale, mais qui est héritière de l'histoire plus ancienne de la modernité européenne [RUST, 1996]. Celle-ci est une période historique dans laquelle l'exercice critique de la raison (la rationalité) est apparu comme l'élément central permettant de déterminer les activités humaines. Elle a été associée dès

ses origines à l'idéologie du progrès, selon laquelle les civilisations avancent naturellement vers des stades plus évolués d'organisation matérielle et sociale, notamment à travers la maîtrise de la nature.

L'occidentalisation de l'Afrique (c'est-à-dire l'exploration, l'occupation et la colonisation) était justifiée par la nécessité d'aider les peuples "sauvages" à accéder à la civilisation au nom de valeurs "universelles" (v. Conférence de Berlin ; Clichés ; Afrique dans la géographie française). Dans les faits, pourtant, les politiques européennes de colonisation ont toujours établi une distinction entre la métropole et les colonies, entre le "civilisé" et le "sauvage". La politique officielle d'assimilation des colonisés dans la citoyenneté française n'a par exemple jamais été réellement menée à son terme. La France a été le premier pays colonial d'Europe à élire un député noir (Blaise Diagne en 1913), mais cette élection a eu lieu au moment où la politique d'assimilation était abandonnée au profit d'une politique de mise en valeur des colonies. De manière générale, la citoyenneté métropolitaine était donnée de manière très parcimonieuse (0,1 % de la population de l'Afrique-Occidentale française, 5 % en Angola). Dans une partie de l'empire britannique également, un Africain pouvait accéder à un statut juridique et politique similaire à celui des citoyens britanniques, mais il lui fallait pour cela se conformer aux lois et aux coutumes européennes et par conséquent s'assimiler – c'est-à-dire dans les faits avoir séjourné en Grande-Bretagne. La ségrégation territoriale qui existait dans les colonies britanniques (entre les zones "blanches" et les zones "tribales" noires) était ainsi associée à une ségrégation institutionnelle : un Noir pouvait intégrer les institutions des Blancs s'il répondait à leurs standards sociaux. L'homme d'affaires et homme politique anglais Cecil Rhodes a résumé à la fin du XIX^e siècle cette vision en déclarant qu'il existait des "droits égaux pour tous les hommes civilisés" [MAMDANI, 1996].

Le développement s'inscrit donc et d'emblée dans un contexte déjà lourdement marqué par une idéologie anthropocentrique d'évolution unilinéaire des sociétés et de ségrégation coloniale. La notion de développement ne modifiera

pas fondamentalement cette vision différenciatrice des sociétés. Il la prolonge plutôt dans des termes nouveaux en en transformant quelques éléments. Historiquement, c'est l'administration américaine qui, après-guerre, introduit la notion de développement dans les politiques internationales. Le discours sur l'état de l'Union du président Truman, en 1949, dont on considère qu'il inaugure l'ère du développement, aborde deux dimensions nouvelles. D'une part, il ne se place plus dans le cadre des empires européens mais dans un contexte de décolonisation. D'autre part, il situe l'économie au centre de son argumentaire, utilisant en particulier la croissance de la production nationale (le produit intérieur brut) comme le critère principal définissant le niveau de développement. Enfin, il introduit une notion nouvelle, celle de "sous-développement".

En se recentrant sur la croissance économique, le développement permet à tous les États nouvellement indépendants de s'intégrer dans le concert des nations en cherchant comme les autres à augmenter les performances économiques de la nation et à combattre le sous-développement. Mais, en même temps, il prolonge la dépendance idéologique de pays en "voie de développement" par rapport aux pays "développés". Un seul et même concept est censé représenter l'ensemble des conditions économiques, sociales et politiques d'un pays, selon des critères dans lesquels les États-Unis sont les plus avancés. L'extension récente de la notion de développement à des critères extra-économiques ne change pas fondamentalement la situation. Comme le progrès avant lui, le développement est construit sur le péché originel d'une représentation occidentale des sociétés et de leurs histoires.

• Critiques africaines du développement ?

Quelle a été, dans ces conditions, la place de l'Afrique dans la construction et la critique de la notion de développement ? Les premières critiques historiques du concept ont été faites par des Occidentaux et des Latino-Américains, beaucoup moins par des Africains. Depuis les années trente, les idéologies les plus fortes du continent, comme la "négritude" ou l'"authenticité", n'ont pas réussi à produire de conceptions alternatives au développement.

Dans les années soixante-dix, les théories de la dépendance sont élaborées en Amérique latine. Celles-ci analysent les conditions du développement des pays à travers une lecture des structurations économiques mondiales où la dépendance entre un centre (les pays occidentaux) et des périphéries (les pays en développement) est provoquée par un échange inégal [TAYLOR, 1993].

L'Afrique a néanmoins joué un rôle important dans les expériences de développement (au sens de stratégies d'action), notamment à travers les politiques de développement autocentré (*self-reliance*) dans la Tanzanie de Julius Nyerere (v. Sékou Touré). Le "socialisme africain" défini par le président tanzanien à la fin des années soixante était basé sur les communautés villageoises (les *ujamaa*) et cherchait à accroître l'autonomie économique et sociale du pays à travers le renforcement de l'agriculture communautaire et des politiques égalitaires d'accès à l'éducation [Raison in ANTHEAUME et al., 1989].

Pendant les décennies qui suivent les indépendances, c'est surtout la question du positionnement du "Tiers Monde" (expression calquée sur celle de tiers état) vis-à-vis des deux camps opposés de la guerre froide – caractérisés moins par leur niveau que par leur modèle de développement – qui définit les orientations (réflexion et action) des pays africains. Le Mouvement des non-alignés, fondé à Belgrade en 1961, et le Groupe des 77, créé en 1964, voient la participation active du président égyptien Gamal Abdel Nasser. Dans leur recherche d'une voie alternative au capitalisme et au socialisme, ces pays adoptent une démarche politique critique, mais restent dans un cadre développementaliste classique. La conférence d'Alger en 1967, qui élabore, sous l'impulsion du président algérien Houari Boumediène, un cahier de doléances des pays du Tiers Monde vis-à-vis des pays occidentaux, et surtout la déclaration pour un nouvel ordre économique international présentée à Alger en 1974 à l'occasion d'une assemblée générale de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) dénoncent davantage le manque de développement dont souffre le Tiers Monde que la notion elle-même. Les populations sont les grandes absentes de ces revendications, qui font des

élites nationales les principales bénéficiaires des mesures d'aide au développement revendiquées par les États (v.).

Pourtant, ces déclarations africaines à visée développementaliste ne seront pas appliquées, parce que dans les années soixante-dix le Tiers Monde n'existe déjà plus comme entité homogène (s'il a jamais existé) et parce que l'économie classique revient en force, appliquant notamment les programmes et plans d'ajustement structurels* à la majorité des pays en développement. Depuis lors, la tendance n'est plus à la critique du développement mais plutôt à son extension sur d'autres domaines de la société et de l'environnement. Développement humain et développement durable* sont tous deux censés prendre en compte les besoins des populations et la protection de l'environnement sans que soit précisé exactement ce que cela suppose de transformation vis-à-vis des formes classiques du développement. Là aussi l'Afrique ne se distingue pas par son décalage vis-à-vis des grandes orientations internationales. Qu'il s'agisse de l'organisation du Sommet mondial du développement durable à Johannesburg en 2002 ou du Nouveau Partenariat pour le développement (NEPAD) lancé en 2001 par le Nigeria, l'Afrique du Sud, l'Algérie et le Sénégal (v. SDAC), l'objectif est de montrer que le continent est capable de faire aussi bien que les autres régions du monde, en terme économique mais également dans le renforcement de la démocratie, le bien-être des populations et la protection des ressources naturelles.

• La géographie du développement en Afrique

La géographie est restée longtemps étrangère aux problématiques de développement. Explicitement du moins, car si les géographes se sont peu intéressés aux politiques nationales de développement, ils ont en revanche été parties prenantes de l'entreprise de mise en valeur des territoires africains et ont à ce titre joué un rôle non négligeable dans la diffusion du développement sur le continent (v. Afrique dans la géographie française). Car si la géographie n'aborde de manière explicite les politiques de développement qu'au tournant des années soixante-dix, l'étude des paysages constitue une longue tradition de la culture géographique africaniste (v. Géographie africaniste). En ce

sens, la géographie a d'abord abordé le développement non pas comme facteur macroéconomique ou politique mais comme élément de transformation des milieux. C'est par le biais de l'aménagement de l'espace que la géographie s'approchait des problématiques de développement.

En cela, elle s'inscrivait dans l'entreprise générale de rationalisation des sociétés africaines voulue et imposée par les politiques européennes pendant la période coloniale et prolongée après les indépendances dans le cadre des politiques nationales de développement. Il faut insister ici sur le fait que cette rationalisation a été fondamentalement liée à la maîtrise de l'espace (v. Afrique dans la géographie française). Le contrôle du territoire et celui de ses habitants par l'autorité unique qu'est l'État (v.) a été l'élément central destiné à rationaliser les sociétés africaines. Ceci s'est effectué à travers différentes modalités, telles que la délimitation de frontières (administratives ou internationales), la définition d'un cadastre, l'attribution des terres à des fonctions exclusives (plantations commerciales, bassins miniers, parcs nationaux, réserves forestières, etc.) et la mise en valeur économique de ces espaces. La maîtrise de l'espace supposait en ce sens une uniformisation des pratiques de gestion des milieux, pour renforcer le contrôle de l'État et la marchandisation généralisée des ressources naturelles. L'aménagement du territoire s'inscrit en droite ligne dans cette logique : il a pour but de corriger les irrégularités et les disparités des milieux susceptibles de gêner la mise en valeur de l'espace voulue par l'État. Dans ce contexte, les études des milieux et des paysages de la géographie tropicale française (v. Géographie africaniste) documentent et alimentent l'aménagement de l'espace tel qu'il est envisagé par les politiques nationales.

Ceci permet de voir que si les géographes sont restés longtemps à la marge des problématiques de développement, les liens existent néanmoins entre leurs recherches et le paradigme du développement. La place de la notion d'encadrement définie par Pierre Gourou est à ce titre explicite (v. Géographie africaniste). Cet auteur précise que cette notion ne recoupe pas celle de développement, au sens où cette dernière est historiquement datée et qu'elle possède une forte orientation économique. Mais il ajoute

que certains encadrements sont un obstacle au développement, tandis que d'autres au contraire le favorisent, notamment par le biais de la maîtrise du milieu naturel [GOUROU, 1982]. On comprend en ce sens que l'idée même d'encadrement, si elle délaisse l'idéologie raciste de supériorité d'une civilisation sur une autre, conserve cette focalisation commune à la science géographique et aux politiques de développement sur la maîtrise des milieux.

Dans ce contexte, le peu d'emprise de l'homme sur les milieux naturels en Afrique (importance de la forêt "primaire", "flou" des paysages agricoles extensifs, "anarchie" de l'organisation urbaine, secteurs "informels*", "porosité" des frontières territoriales, etc.) a été pour la géographie tropicale la preuve d'un manque de développement (v. Clichés ; Arbre). Si toutes les sociétés ont leurs techniques d'encadrement, celles de l'Afrique ne seraient pas assez cadrées pour permettre le développement...

Cette vision de l'Afrique, et la volonté de contrôle territorial qu'elle sous-entend, implique, comme on l'a dit, une vision uniformisante des dynamiques sociales, incapable de prendre la mesure des changements que connaît actuellement l'Afrique.

La diffusion d'une géographie du développement à partir des années soixante-dix en France [LACOSTE, 1965] et dans les pays anglo-saxons [TAYLOR, 1993] a certes permis d'adopter une approche critique vis-à-vis des effets du développement, mais elle est restée imprégnée d'une vision "développementaliste". Le déplacement vers une critique mondialisée du système de domination du centre développé sur les périphéries exploitées du Tiers Monde n'a pas fondamentalement transformé les outils d'analyse. Si la perspective adoptée est désormais plus celle des nations sous-développées que celle des pays industrialisés, la question porte davantage sur les moyens de sortir de ce système d'échange inégal pour faire profiter les plus défavorisés de la croissance économique que sur une véritable critique de la notion même de développement. Ici l'analyse scientifique, comme les politiques évoquées plus haut, garde sur l'Afrique une vision normative, qui voudrait finalement aménager le réel pour que celui-ci corresponde aux effets attendus du développement.

Quel développement pour l'Afrique ?

Qu'en est-il alors du développement actuel en Afrique et faut-il encore parler du développement ? La réponse, bien sûr, dépend de la façon dont on aborde la question elle-même.

Malgré les critiques de plus en plus nombreuses qui ont été faites à l'approche économique du développement, celle-ci reste encore majoritaire dans les analyses des organismes internationaux et dans les statistiques nationales. Suivant ce cadre d'analyse, l'Afrique est la plus mal placée dans le jeu mondial des nations. Le continent, qui abrite 13,2 % de la population mondiale, ne participe qu'à 3 % du commerce international et de 1 à 2 % des investissements directs étrangers. Entre 1975 et 2001, la croissance du PIB par habitant à parité de pouvoir d'achat (PIB-PPA) a baissé de 0,9 % par an en Afrique subsaharienne.

Une approche alternative proposée depuis quelques années a élargi les facteurs pris en compte dans la mesure du développement. L'indicateur de développement humain est le plus connu de ces nouveaux indices (v. Tableau), mais même cette approche laisse également l'Afrique dans le peloton de queue. L'espérance de vie moyenne en Afrique subsaharienne est de 46,5 ans, quand la moyenne est de 64,4 ans dans les pays en développement et de 78,1 dans les pays de l'OCDE. Plus de 40 % des 650 millions d'habitants de l'Afrique subsaharienne vivent sous le seuil de pauvreté établi à un dollar par jour. Le paludisme (v. Moustiques) et le Sida (v. VIH/Sida ; Préservatifs) sont les principales causes de mortalité en Afrique ; et les famines – que ne justifient pas les situations “naturelles” – touchent 38 millions de personnes.

Ces difficultés sont à relier aux crises que connaît actuellement l'État (v.). Absence d'intégration territoriale, mauvais état des infrastructures, privatisation des espaces, criminalisation des pratiques économiques et politiques, multiplication des conflits régionaux, etc. Elles sont également à relier aux conditions actuelles de mondialisation, où la supposée libéralisation (économique autant que politique) cache mal la profonde dépendance des pays africains vis-à-vis des grands groupes industriels et financiers qui restent principalement occidentaux (v. Pétrole) et

vis-à-vis des pays de l'OCDE (v. Mondialisations). Dans ces conditions, l'Afrique reste un espace marginal dans la globalisation du développement.

Mais ces analyses, si elles attestent des difficultés que connaît le continent africain, ne rendent pas compte de l'ensemble des transformations et des dynamiques actuelles. Sans prétendre embrasser l'ensemble d'un champ d'étude très vaste, on peut citer quelques éléments proprement géographiques qui permettent d'évaluer les voies “a-développementales” de l'Afrique. La persistance, voire le développement, de l'agriculture vivrière (v. Dynamiques rurales ; Mil ; Sereer) et son importance dans les réseaux régionaux et notamment dans les liens entre la ville et la campagne (v.), la diversité des maîtrises foncières dont on commence à prendre la mesure au-delà de la simple privatisation des terres [LAVIGNE DELVILLE (dir.), 1998], l'importance de l'économie informelle, qui n'est pas prise en compte dans le calcul du PIB (celui de l'Afrique de l'Ouest serait augmenté de 30 à 50 % si l'économie informelle était comptabilisée), la dimension fonctionnelle de l'habitat informel des grandes villes, la diffusion des réseaux économiques transnationaux [BENNAFLA, 2002], la reconnaissance tardive du fait nomade qu'il soit traditionnel ou récent, sont autant de dynamiques qui n'apparaissent pas dans l'idéologie développementaliste, mais contribuent pourtant au fonctionnement des sociétés africaines. Ce qui les rassemble est probablement la transgression d'une vision territoriale centralisée héritière de l'imposition du système étatique occidental. Comme les théories récentes de l'État (v.) l'ont montré [BAYART, 1989], les structures en rhizomes, réseaux souterrains dont on ne voit que les pousses, définissent davantage les sociétés africaines que le territoire approprié (v. État).

Si l'Afrique peut participer non plus à un développement unilinéaire mais à des innovations sociales diversifiées, c'est probablement à travers la mobilité qui caractérise le continent [RETAILLÉ, 2000], à travers des réseaux qui transgressent le cadre formel du développement.

Anne Volvey (dir.) Yveline Déverin Myriam Houssay-Holzschuch
Estienne Rodary Isabelle Surun Karine Bennafla

L'Afrique



Les auteurs

Anne Volvey (dir.), ancienne élève de l'ENS Fontenay St-Cloud est agrégée de géographie et maître de conférences en géographie à l'université d'Artois.

Yveline Déverin, ancienne élève de l'ENS Fontenay, est agrégée de géographie et maître de conférences en géographie à l'université de Toulouse-le-Mirail.

Myriam Houssay-Holzschuch, ancienne élève de l'ENS Ulm, est agrégée de géographie et maître de conférences en géographie à l'ENS-LSH (Lyon).

Estienne Rodary est docteur en géographie.

Isabelle Surun, ancienne élève de l'ENS Ulm, est agrégée d'histoire et maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Lille-3.

Avec la participation de **Karine Bennafla**, ancienne élève de l'ENS Fontenay St-Cloud, agrégée de géographie et maître de conférences en géographie à l'université de Lyon-2.

Les auteurs remercient pour leur participation à des titres divers Anne Gaugue, maître de conférences en géographie à l'université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, Marie-Albane de Suremain, docteur en histoire contemporaine, enseignante au lycée Viollet-Le-Duc, Villiers-Saint-Frédéric, et Valéry Gaillard, réalisateur de cinéma. Ils remercient également l'artiste Ernest Pignon-Ernest, J. Krekelaar du Centre Edmond Fortier et la Compagnie Guépard pour l'autorisation de publication des documents photographiques correspondant à leurs différentes activités ou fonds.

Édition : **Philippe Lemarchand.**

Assisté de : **Michèle Miroir.**

© Atlande, 2005 Tous droits réservés

ISBN : 2-912232-59-7